Décision 21-DCC-212 du 17 novembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Ardico, Hararco et Nodico par la société ITM Entreprises

Posted on: 18 novembre 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Ardico
Nodico
Hararco

Lire

Le texte intégral
135.9 Ko